

Atténuer le changement climatique et s'y adapter sont les deux voies indispensables pour réduire les risques générés par le réchauffement climatique.

LES ENJEUX DE PRÉSERVATION POSÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIOUE

la préservation des ressources

la préservation de la biodiversité, du vivant

la préservation de la santé

la préservation du patrimoine naturel et culturel. du cadre de vie

Pour relever ce défi, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a établi son PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2020-2026, un outil de planification de la transition écologique sur le territoire, une mission de service public.

Le bilan à mi-parcours a permis de préciser certains axes et de s'orienter vers de nouvelles mesures. En voici le résumé.

AXE 1 | L'action publique locale

Rendre opérationnel le Plan Climat Air Energie de la 3CS

Aller vers l'exemplarité de l'action publique locale

AXE 2 | Un Territoire à Energie Positive

Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments et des logements

Favoriser le déploiement des énergies renouvelables

Favoriser les mobilités durables et solidaires

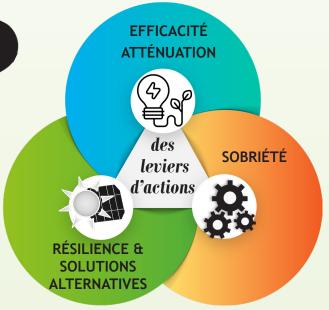
Mobiliser les acteurs-citoyens : entreprises, associations, usagers...

AXE 3 | Vers la Transition agricole, forestière, alimentaire

Favoriser les circuits courts

Préserver la biodiversité et le patrimoine naturel

Soutenir un plan d'adaptation et de préservation des massifs forestiers





www.carmausin-segala.fr/ plan-climat-air-energie-du-territoire Rubrique ENVIRONNEMENT



Communauté de Communes Carmausin-Ségala

2 rue du gaz 81400 Carmaux contact@3c-s.fr | 05 63 36 14 03 www.carmausin-ségala.fr |





2024 | 2026

Par l'atténuation du changement climatique, on recherche une diminution du réchauffement par la décarbonation, c'est-àdire la baisse des émissions de gaz à effet de serre.



La sobriété
consiste à nous
questionner sur
nos besoins et à
les satisfaire en
limitant leurs
impacts sur l'environnement.

La résilience, c'est la capacité à faire face aux changements, l'adaptation et la recherche de solutions différentes.



L'action publique locale



OBJECTIF: RENDRE LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DE LA 3CS OPÉRATIONNEL

Actions

- Intégrer le PCAET (sous l'axe sobriété, efficacité, production d'EnR) au sein des compétences, des actions et des communications portées par la Communauté de Communes
- Mettre en place les formations nécessaires
- Poursuivre les mutualisations et concertations pour renforcer la coopération sur les projets transversaux avec les 4 autres Communautés de Communes du Pôle Albigeois-Bastides

OBJECTIF: ALLER VERS L'EXEMPLARITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

Actions

- Intégrer dans la commande publique des critères ou choix écologiquement, économiquement et socialement responsables comprenant au préalable une « juste » définition des besoins, avec une attention particulière sur l'axe de la valorisation et préservation des eaux
- En parallèle de l'extinction nocturne, travailler une stratégie et une programmation de rénovation, d'optimisation et de gestion de l'éclairage public en lien avec des besoins différenciés
- Récupération et valorisation des eaux :
 - > Sensibiliser et accompagner le grand public
 - > Soutenir l'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie
 - > Doter les bâtiments publics d'une optimisation de la gestion et de la consommation des eaux
 - > Se doter d'un schéma directeur pluvial sur l'ensemble du territoire Carmausin-Ségala

- Répondre à l'engagement Territoire Engagé pour la Nature (TEN) pris par l'intercommunalité en 2019 comprenant :
 - > Un inventaire quantitatif et qualitatif des espaces verts à entretenir, associé à des prescriptions adaptées en vue de la protection des espèces et de la ressource en eau
 - > Une action sur les zones d'activités économiques du Bassin Carmausin en faveur de la biodiversité et de la renaturation d'espaces identifiés et délimités « poumons verts de décarbonation »
- Inciter et accompagner les entreprises dans les actions de sobriété, d'efficacité, de production énergétique et environnementale
- Intégrer des critères d'éco-socio-conditionnalités avec des bonus d'attribution dans les dotations versées par l'intercommunalité à l'entreprise
- En matière de production et de tri de déchets :
 - > Former et informer en interne le personnel et les usagers sur le contenu des poubelles des bâtiments intercommunaux en mettant en avant la nature des déchets, un questionnement reliant besoin- consommation - déchets et une estimation du coût (TEq CO2) de ce traitement (extension aux communes volontaires)
 - > Conditionner aux critères « d'optimisation quantitative et d'exemplarité du tri des déchets » les subventions comme la dotation de containers pour les manifestations associatives
- Synthétiser, centraliser et relayer, les plans communaux de sauvegarde sous un format intercommunal



OBJECTIF: FAVORISER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DES LOGEMENTS

Actions

- Poursuivre et renforcer les actions en faveur de la sobriété et de la rénovation dans les logements et dans les bâtiments d'activités :
 - > Simplifier l'accès à l'information conseil (dont audits, usages, rénovation, performance)
 - > Aider les citoyens dans les dépôts de dossiers d'aides suivant leur cas (Ma Prim Rénov, CEE, adaptation vieillesse...)
 - > Promouvoir et démocratiser l'usage de l'AMO (assistance à maitrise d'ouvrage)
 - > Outils et moyens :

Techniques: Promouvoir la porte d'entrée centrale du Guichet Unique de la Rénovation (conseils) et s'appuyer sur des structures ou dispositifs annexes (médiation...), OPAH (indigne/précarité / bailleurs), tiers de confiance (expertise, audits, sensibilisation...)

Incitatifs : mise en place du permis de louer, préparation au futur PLH ou PLUi-H

Facilitateurs: soutenir la diffusion d'un annuaire territorial des artisans RGE et du 2nd œuvre, former les agents d'accueil de service public et des centres sociaux pour réorienter vers les bons interlocuteurs

- Lutter contre la précarité énergétique :
 - > Créer une cellule de veille précarité / habitat indigne alimentée par les outils tels que permis de louer et OPAH
 - > Trouver une solution d'accompagnement spécifique
 - > Faciliter la mise en lien dans la médiation avec les bailleurs
- S'engager dans une optimisation des usages et une planification de rénovation des bâtiments publics intercommunaux et des communes volontaires :
 - > Engager un audit sur les usages comprenant des propositions d'optimisation répondant aux justes besoins
 - > Développer une stratégie visant à planifier des actions budgétisées de rénovation des bâtiments publics intercommunaux pour tendre vers des bâtiments énergétiquement conformes ou exemplaires
 - > Mettre en place des stratégies de résilience : suivant opportunités, raccordement à des réseaux chaleur / froid (bois, géothermie) ou alimentation par autoconsommation photovoltaïque des bâtiments intercommunaux ou communaux de plus de 1 000 m²

OBJECTIFS: FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES & MOBILISER LES ACTEURS-CITOYENS: ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, USAGERS...

Actions

- Confirmer le rôle facilitateur de la collectivité dans l'accélération des déploiements des énergies renouvelables avec l'appui de 4 vecteurs :
 - > Les énergéticiens sur la partie production distribution
 - > La SAEML Compagnie d'Aménagement du Ségala Carmausin comme outil complémentaire à activer et à moduler si nécessaire comme « véhicule » de gouvernance et d'investissement pouvant être ouvert et au service des communes
 - > Les syndicats d'énergies
 - > Les coopératives citoyennes
- Avec l'appui de la loi d'accélération EnR de mars 2023 incluant l'identification des sources de productions potentielles avec :
 - > Une cartographie de zonages de terrains susceptibles d'accueillir ou de développer des EnR
 - > Une liste d'identification des toitures et parkings intercommunaux ou communaux (pour les communes volontaires) pouvant accueillir de la production photovoltaïque
 - > Une liste des communes intéressées par les alternatives bois énergie, géothermie, méthanisation, réseaux de chaleur ou de froid, éolien, photovoltaïque

OBJECTIF: FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES ET SOLIDAIRES

Actions

- Covoiturage : Améliorer la visibilité des aires existantes et les développer avec les services associés aux besoins
- Transport à la demande : Etudier une mise en avant, des ajustements et développements éventuels en fonction des besoins
- Tiers lieux : Améliorer la visibilité du maillage et de la complémentarité entre tiers lieux économiques, sociaux ou culturels existants
- Mobilités douces : Infrastructures à développer en parallèle des constructions ou de réhabilitations foncières menées par l'intercommunalité en concertation avec le projet global communal et les schémas directeurs
- Mobilités (flotte interne)
 - > Verdissement progressif de la flotte intercommunale de véhicules
 - > Poursuite de l'action menée sur l'optimisation des usages de véhicules en fonction de la distance parcourue avec une incitation au covoiturage



Vers la Transition agricole, forestière, alimentaire



OBJECTIF: FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

Actions

- Préservation et mobilisation du foncier agricole : Création d'une collaboration de veille avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture sur le foncier disponible pour des installations en maraichage dans l'objectif d'alimenter les circuits courts
- Appui aux circuits courts :
 - > Valorisation des marchés, des épiceries solidaires, des actions associatives (réponses à l'inflation)
 - > Ouverture vers un recentrage de l'approvisionnement territorial des cantines scolaires sur une cuisine centrale locale
- Social alimentaire: Sensibilisation à la qualité alimentaire / santé sur les centres de distribution des banques de soutien alimentaires (Restos du Cœur, Croix Rouge...)

OBJECTIF: PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE NATUREL

Actions

- Disposer d'un atlas biodiversité intercommunal incluant un état des lieux et diagnostic pour les futurs documents de planification territoriaux, sentiers touristiques ...
- Répondre à l'engagement Territoire Engagé pour la Nature (TEN) pris par l'intercommunalité en 2019 comprenant : un site central éducatif et d'information sur les enjeux paysagers et de biodiversité à l'entrée du territoire sur l'aire de services des Portes du Tarn Nord

OBJECTIF: SOUTENIR UN PLAN D'ADAPTATION ET DE PRÉSERVATION DES MASSIFS FORESTIERS

Actions

- Soutenir un plan d'adaptation des massifs forestiers auprès des petits propriétaires autour d'actions filière bois locale par l'intermédiaire de :
 - > Partenaires identifiés apportant appui et incitation auprès des « petits » forestiers pour gérer et valoriser le changement lié à la perte d'arbres (vente pour le bois énergie), replanter les puits de carbone et réserves de bois
 - > Inventaire des fournisseurs de bois existants ;
 - > Accompagnement à l'installation d'entreprises nouvelles spécialisées dans le bois énergie



La Communauté de Communes Carmausin-Ségala a mis en œuvre son PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL aux côtés des 4 intercommunalités du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.



Communauté de Communes Carmausin-Ségala

2 rue du gaz 81400 Carmaux contact@3c-s.fr | 05 63 36 14 03 www.carmausin-ségala.fr



